

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 3 MEDIA</u>										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	22 849 390	FH		FI	22 849 390	15 711 568		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	22 849 390	FK		FL	22 849 390	15 711 568		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	400 675	541 706		
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	6 752		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 250 069	16 260 026		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 548 578	4 986 118		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	541 820	391 532		
	Salaires et traitements*						FY	13 639 203	9 998 782		
	Charges sociales (10)						FZ	2 302 280	1 773 184		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	116 370	130 358		
			– dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	80 741	98 567		
	Autres charges (12)						GE	47 278	41 198		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	22 276 272	17 419 742			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	973 796	(1 159 715)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	14 266	12 026		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers (V)						GP	14 266	12 026			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 064	610		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	9 064	610		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 201	11 416			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	978 998	(1 148 299)			

Désignation de l'entreprise										SARL 3 MEDIA		Néant		☐ *		
												Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		1 290			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		1 290			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH					
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI		1 290		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	(1 445)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	23 264 336	16 273 343				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	22 283 892	17 420 353				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	980 443	(1 147 009)		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP				
		- Crédit-bail immobilier										HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J	14 266	12 014		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K	9 064	610		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD				
	(9)	Dont transferts de charges										A1	251 653	478 301		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9						
				Dont cotisations facultatives Madelin		A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le												Exercice N			
													Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :												Exercice N				
												Charges antérieures		Produits antérieurs		

3MEDIA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
2, Rue Robert Keller, 10150 PONT-SAINT-MARIE
511 278 533 RCS TROYES

Comptes annuels
du 01.01.2022 au 31.12.2022

Copie certifiée conforme

Florent DAUDRUY
Gérant



Désignation de l'entreprise : SARL 3 MEDIA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 2 Rue ROBERT KELLER 10150 PONT-STE-MARIE			Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 1 1 2 7 8 5 3 3 0 0 0 2 7			Néant ☐ *				
			Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	795	AG	795		
		Fonds commercial (1) AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO			
		Constructions AP	847 229	AQ	721 702	125 527	137 780
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	12 995	AS	7 416	5 579	8 179
		Autres immobilisations corporelles AT	1 244 625	AU	881 042	363 583	98 167
		Immobilisations en cours AV	9 112	AW		9 112	13 118
		Avances et acomptes AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU		CV			
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF	1 000	BG		1 000	
		Autres immobilisations financières* BH	54 388	BI		54 388	33 151
	TOTAL (II) BJ		2 170 147	BK	1 610 957	559 189	290 396
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 348 188	BY		2 348 188	2 250 187
		Autres créances (3) BZ	2 236 185	CA		2 236 185	1 548 149
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
Disponibilités CF			CG				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	195 995	CI		195 995	20 127	
	TOTAL (III) CJ	4 780 369	CK		4 780 369	3 818 464	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	6 950 516	1A	1 610 957	5 339 559	4 108 860	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 000	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3 MEDIA</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)			DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	206 975	206 975
	Report à nouveau			DH	(1 124 938)	22 071
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	980 443	(1 147 009)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	117 480	(862 963)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	89 927	54 842
	Provisions pour charges			DQ	209 679	313 045
	TOTAL (III)			DR	299 606	367 887
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24 710	4 764
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 531 641	1 656 609
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 338 914	2 926 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	24 589	12 740
	Autres dettes			EA	2 616	3 076
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 922 471	4 603 936	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 339 559	4 108 860	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 922 471	4 603 936
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	24 710	4 764	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3MEDIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
3MEDIA
2 rue Robert Keller
10150 Pont Sainte Marie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment Shake, 612 rue de la Chaude Rivière, 59000 Lille
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 13 novembre 2023

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Alexandre Decrand

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MEDIA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 Rue ROBERT KELLER 10150 PONT-STE-MARIE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 1 2 7 8 5 3 3 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	795	AG	795				
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP	847 229	AQ	721 702	125 527		137 780	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 995	AS	7 416	5 579		8 179	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 244 625	AU	881 042	363 583		98 167	
		Immobilisations en cours	AV	9 112	AW		9 112		13 118	
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF	1 000	BG		1 000			
		Autres immobilisations financières*	BH	54 388	BI		54 388		33 151	
	TOTAL (II)			BJ	2 170 147	BK	1 610 957	559 189		290 396
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 348 188	BY		2 348 188		2 250 187	
		Autres créances (3)	BZ	2 236 185	CA		2 236 185		1 548 149	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF		CG					
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	195 995	CI		195 995		20 127	
		TOTAL (III)	CJ	4 780 369	CK		4 780 369		3 818 464	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 950 516	1A	1 610 957	5 339 559		4 108 860	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 000	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL 3 MEDIA		Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N – 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)				DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	206 975	206 975	
	Report à nouveau				DH	(1 124 938)	22 071	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	980 443	(1 147 009)	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	117 480	(862 963)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	89 927	54 842	
	Provisions pour charges				DQ	209 679	313 045	
	TOTAL (III)				DR	299 606	367 887	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	24 710	4 764	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 531 641	1 656 609	
	Dettes fiscales et sociales				DY	3 338 914	2 926 745	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	24 589	12 740	
	Autres dettes				EA	2 616	3 076	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	4 922 471	4 603 936		
Ecart de conversion passif* (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	5 339 559	4 108 860		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 922 471	4 603 936	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	24 710	4 764		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MEDIA										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	22 849 390	FH		FI	22 849 390	15 711 568		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	22 849 390	FK		FL	22 849 390	15 711 568		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	400 675	541 706		
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	6 752		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 250 069	16 260 026		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
Variation de stock (marchandises)*						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 548 578	4 986 118			
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	541 820	391 532			
Salaires et traitements*						FY	13 639 203	9 998 782			
Charges sociales (10)						FZ	2 302 280	1 773 184			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	116 370	130 358		
			– dotations aux provisions*				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	80 741	98 567			
Autres charges (12)						GE	47 278	41 198			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	22 276 272	17 419 742			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	973 796	(1 159 715)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	14 266	12 026		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	14 266	12 026		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 064	610		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	9 064	610		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 201	11 416			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	978 998	(1 148 299)			

Désignation de l'entreprise										SARL 3 MEDIA		Néant ☐ *		
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		1 290	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		1 290	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI		1 290
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	(1 445)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	23 264 336	16 273 343		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	22 283 892	17 420 353		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	980 443	(1 147 009)
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1G			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
			- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J	14 266	12 014
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K	9 064	610
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD		
	(9)	Dont transferts de charges										A1	251 653	478 301
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			obligatoires				A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8			
	joindre en annexe) :													
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

3 MEDIA



3media

Annexe

31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 339 559 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un résultat déficitaire de 980 444 euros.

L'exercice a une durée de douze (12) mois, couvrant la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et en sont indissociables.

Faits marquants de l'exercice et événements post-clôtures :

- Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ce conflit. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.
- Le 26 avril 2023 Teleperformance a annoncé son intention de déposer une offre volontaire d'acquisition de l'intégralité des titres « Majorel Holding » Luxembourg qui contrôle la société. Cette situation n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2022.

SOMMAIRE

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4
3. PROVISIONS	5
4. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES.....	5
5. CALCUL DES CHARGES A PAYER POUR CONGES PAYES ET POUR GRATIFICATIONS	5
6. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	5
II. COMPLEMENT D’INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .	7
1. IMMOBILISATIONS.....	7
2. AMORTISSEMENTS	7
3. DEPRECIATIONS	8
4. ETAT DES CREANCES.....	8
5. ETAT DES DETTES	9
6. DISPONIBILITE	9
7. AFFECTATION DU RESULTAT	10
8. SUBVENTION D’EQUIPEMENT	10
9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	10
10. RESULTAT DE L’EXERCICE	11
A. VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITES	11
B. RESULTAT	11
C. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
11. VENTILATION DE L’IMPOT	12
12. SITUATION FISCALE DIFFEREE	12
13. INCIDENCE SUR LE RESULTAT ET LES CAPITAUX PROPRES DU A L’APPLICATION DE DISPOSITIONS FISCALES	12
14. VENTILATION DE L’EFFECTIF EN FIN D’EXERCICE	13
15. ENTREPRISES LIEES.....	13
16. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	14
17. HONORAIRES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES	14
18. ENGAGEMENTS RECIPROQUES	14
19. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	14
20. INTEGRATION FISCALE.....	14

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- ❑ Continuité d'exploitation,
- ❑ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ❑ Indépendance des exercices.

La méthode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société 3 MEDIA applique :

- depuis le 1^{er} janvier 2002 les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs. La première application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de l'exercice 2002,
- depuis le 1^{er} janvier 2005 les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en général 3 ans linéaires.

2. Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société applique la méthode d'amortissement par composants, à savoir que si dès l'origine, un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens, le plus généralement selon les méthodes suivantes :

- Agencements sur constructions: entre 3 et 15 ans, linéaire,
- Installations techniques : entre 1 et 10 ans, linéaire,
- Autres immobilisations : entre 3 et 10 ans, linéaire.

Les immobilisations financières : Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée quand la valeur d'usage des immobilisations financières, appréciée sur la base des capitaux propres et des perspectives de rentabilité estimées par la direction, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

3. Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les dépréciations jugées nécessaires sont pratiquées après examen de la composition des stocks à la clôture de l'exercice notamment au regard d'une éventuelle dégradation physique et de leur probabilité d'utilisation future.

4. Provisions

- Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. L'ensemble des créances fait l'objet d'un examen individualisé à la clôture de l'exercice. Les taux de dépréciation sont compris entre 50% et 100% du montant H.T. selon le niveau de risque estimé sur les dossiers concernés.

- Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

- Provisions pour engagement en matière de retraite: les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont inscrits au bilan sous forme de provision non déductible.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société 3 MEDIA a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 22 071.32€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres.

5. Conversion des dettes et créances en devises

Non significatif

6. Calcul des charges à payer pour congés payés et pour gratifications

Les provisions pour congés payés et gratifications sont calculées de façon individuelle.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notre mission est de proposer des solutions externalisées aux Grands Comptes à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies, et accompagner chaque moment clé de leur relation avec le consommateur. Nous mettons à disposition de nos clients notre capacité à combiner nos expertises

pour apporter une solution globale. Le chiffre d'affaires de notre société se décompose selon les trois expertises ci-dessous :

- Marketing Direct : mettre en œuvre et optimiser les campagnes de mailings et e-mailings en France et à l'international. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des quantités produites du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Centre d'appels : développer la relation avec le client à chaque contact. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Marketing Services : ce métier combine différentes dimensions de la relation client (marketing direct, centre d'appels, logistique) afin de gérer au quotidien des programmes relationnels à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Sauf mention particulière, les données ci-après sont exprimées en euros.

1. Immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres	796			796	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	829 725	19 373	1 869	847 230	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 996			12 996	
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	913 557	356 671	3 374	1 253 738	
Immobilisations financières	33 152	22 236	13 118	55 388	
TOTAL	1 790 227	398 280	18 362	2 170 147	

2. Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort. fin exercice
Immobilisations incorporelles	796			796
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	691 945	31 626	1 859	721 703
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 817	2 600		7 417
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	802 273	82 144	3 374	881 042
TOTAL	1 499 831	116 370	5 243	1 610 957

3. Dépréciations

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort. fin exercice
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Ainsi les immobilisations incorporelles sont dépréciées lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur brute. La valeur actuelle est déterminée par préférence au plus élevé de :

- La valeur d'usage basée sur la rentabilité et la perspective de développement
- La valeur vénale, celle-ci correspond au prix de cession net de frais.

Dans la pratique en l'absence de valeur de marché déterminable, la valeur d'usage est celle qui le plus souvent utilisée.

4. Etat des créances

	Montant brut fin ex.	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 000	1 000	
Autres immobilisations financières	54 388		54 388
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 348 189	2 348 189	
Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie (prov. pr dépréciation antérieure :)			
Personnel et comptes rattachés	53 453	53 453	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 420	83 420	
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	191 440	191 440	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	85 524	85 524	
Divers	2 577	2 577	
Groupes et associés	1 694 854	1 694 854	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	125 917	125 917	
Charges constatées d'avance	195 996	195 996	
TOTAUX	4 835 757	4 781 369	51 388
Prêts accordés au cours de l'exercice	1 000		
Prêts remboursés au cours de l'exercice			

Créances représentées par des effets de commerce

Les effets à recevoir s'élèvent à 0 K€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatés d'avance s'élèvent à 195 996 € et sont composés de frais de société d'intérim, de loyer, d'assurance et d'honoraires.

5. Etat des dettes

	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	24 710	24 710		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 531 641	1 531 641		
Personnel et comptes rattachés	1 460 880	1 460 880		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 052 065	1 052 065		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	634 741	634 741		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	191 229	191 229		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 590	24 590		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 616	2 616		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 922 472	4 922 472		
Emprunts utilisés au cours de l'ex.				
Emprunts remboursés au cours de l'ex.				

Charges à payer rattachées aux postes de dettes (en €)

- Factures non parvenus (inclues immobilisations) : 626 122
- Provision pour Congés payés : 1 216 552
- Autres charges de personnel : 733 127
- Impôts et taxes : 153 157

Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs, effet à payer : NEANT

Produits constatés d'avance

NEANT

6. Disponibilité

Les disponibilités s'élèvent à 0 K€. La société est intégrée dans un cash pooling.

7. Affectation du résultat

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	N-1	Augm .	Dividende	Affectation résultat	Autre	N
ORIGINES						
Capital social	50 000					50 000
Réserve légale	5 000					5 000
Autres réserves	206 975					206 975
Report à nouveau	22 071			(1 147 010)		(1 124 939)
Résultat de l'exercice	(1 147 010)	0	0	1 147 010	980 444	980 444
Subvention d'investissement et amortissements dérogatoires						
TOTAL	(862 963)			0	980 444	117 481

Le capital social se compose de 50 parts de 100 € chacune.

8. Subvention d'équipement

NEANT

9. Provisions pour risques et charges

	N-1	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	N
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provision pour pensions et obligation similaires*	313 046	18 741	122 107		209 680
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	54 842	62 000	26 915		89 927
TOTAL	367 888	80 741	149 022		299 607

Provision pour indemnité de départ à la retraite : Elle est calculée individuellement conformément à la nouvelle recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24 % pour les agents de maîtrise et 13 % pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4.10 %.

Provision pour médaille du travail : Elle est calculée individuellement en tenant compte de la probabilité estimée que chaque salarié restera dans la société jusqu'à l'âge de la retraite. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24% pour les agents de maîtrise et 13% pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4,10 %.

Provision pour litiges commerciaux : elle est évaluée sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

Provision pour restructuration : une provision a été comptabilisée dans le cadre du projet de regroupement

10. Résultat de l'exercice

a. Ventilation du chiffre d'affaires par activités

En vertu du décret comptable, Art.24-21 et du PCG art.531-2, point 15, il est fait mention ici de la ventilation du chiffre d'affaires, en fonction des activités de la société. Suit donc ici, une information « segmentée ».

ACTIVITE	France	Export	Total
Marketing Direct Marketing Services Centre d'appels Autres	22 849 390		22 849 390
Total	22 849 390		22 849 390

b. Résultat

Avant prise en compte des charges et produits exceptionnels de l'exercice, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôt sont respectivement de € 973 797 et de € 978 999

c. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 0 € correspond principalement à :

11. Ventilation de l'impôt

Résultat		Impôt			Résultat net	
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant (y/c participation)	978 999	244 750	884 630	0		978 999
Exceptionnel	0					0
Crédit impôt						1 445
	978 999	244 750	884 630	0		980 443

12. Situation fiscale différée

L'information porte sur l'indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôts et le traitement comptable de produits ou de charges, de ceux dont la réalisation est éventuelle (Décret 2007-431 du 25/03/2007, art.24-24). Il est fait application du taux en vigueur à la clôture de l'exercice (CNC, avis 97C du 12 septembre 1997).

Ainsi, au 31/12/2022, la situation fiscale différée, s'établit comme suit (en €) :

RUBRIQUES	BASE	IS (25.83%)
<u>Impôt différé actif :</u>		
ORGANIC	6 092	1 574
IDR	209 680	54 160
Autres provisions pour risque		
Dépréciation stock		
IFRS 9		
Déficit fiscal		
Créance fiscale latente ou différée		

13. Incidence sur le résultat et les capitaux propres du à l'application de dispositions fiscales

RAS

14. Ventilation de l'effectif en fin d'exercice

CATEGORIES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRES	6		6
AGENTS DE MAITRISE	10	16	26
EMPLOYES	228	533	761
OTA			
TOTAL PAR CATEGORIES	244	549	793

La mise à disposition du personnel de la société s'élève à 0€ au 31/12/2022.

15. Entreprises liées

Créances :

- Clients et comptes rattachés : 2 347 037
- Compte courant d'impôt : 88 485
- Compte Courant de trésorerie : 1 606 368
-

Dettes :

- Fournisseurs et comptes rattachés : 290 094
- Charges Financières : 14 266
- Produits Financiers : 9 064

La rémunération du compte courant Groupe s'est faite selon les modalités ci-dessous :

- Position de trésorerie excédentaire : Euribor 3 mois – 0,125 pt,
- Position de trésorerie débitrice : Euribor 3 mois + 1,50 pt

Les transactions effectuées par 3 MEDIA avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

16. Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

17. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Bertelsmann.

18. Engagements réciproques

Néant

19. Identité de la société mère consolidante

Notre société est consolidée par le groupe :

BERTELSMANN SE & Co. KGaA (Allemagne) par intégration globale
270, Carl Bertelsmann Strasse
33311 GUTERSLOH

20. Intégration fiscale

Notre société est liée à ACR France SARL Siret 844 237 354 par une convention d'intégration fiscale signée en date du 01 Janvier 2019 avec pour premier exercice d'intégration l'année civile 2019.

Notre société supporte une éventuelle charge correspondant à l'impôt sur les sociétés, aux taxes additionnelles à cet impôt (ci-après dénommés IS) et à l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) ainsi que les pénalités et intérêts éventuellement dus au titre de cet impôt, calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'IS réalisées par le groupe d'intégration fiscale et liées aux déficits et moins-values de notre société seront acquises à la société ACR France SARL

Le montant des déficits reportables et disponibles s'élève pour l'entité 3 MEDIA à 498 550 €.

3MEDIA
Société à Responsabilité Limitée / Gesellschaft mit beschränkter Haftung
au capital de / mit einem Kapital von: 50.000 €
Siège social / Sitz :
2, Rue Robert Keller, 10150 PONT-SAINT-MARIE
511 278 533 RCS TROYES
« La Société » / « die Gesellschaft »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 NOVEMBRE 2023
CERTIFIE CONFORME PAR UN GERANT**

**VON EINEM GESCHÄFTSFÜHRER
BEGLAUBIGTER AUSZUG AUS DEM
PROTOKOLL DER BESCHLUSSFASSUNG
DER ALLEINGESELLSCHAFTERIN
VOM 30. NOVEMBER 2023**

DEUXIEME DECISION

Sur proposition de la gérance, l'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 980.443,77 € comme suit :

- report à nouveau 980.443,77 €

L'associée unique déclare que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Distribution globale	Abatte-ment 40%	Sans abatte-ment
2019	-	-	-
2020	1.500.000 €	-	1.500.000 €
2021	-	-	-

ZWEITER BESCHLUSS

Auf Vorschlag der Geschäftsführung beschließt die Alleingesellschafterin, den Gewinn des zum 31. Dezember 2022 abgeschlossenen Geschäftsjahres in Höhe von 980.443,77 € wie folgt zuzuweisen:

- Vortrag auf neue Rechnung 980.443,77 €

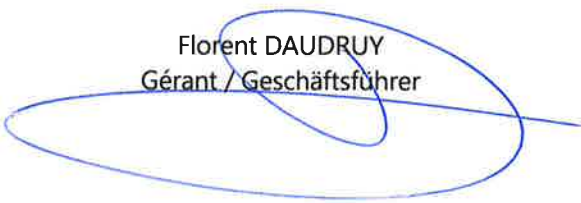
Die Alleingesellschafterin erklärt, dass für die vorgehenden Geschäftsjahre die nachfolgend aufgeführten Dividenden ausgeschüttet wurden:

Geschäfts-jahr	Dividende insgesamt	Abschlag- 40%	ohne Abschlag
2019	-	-	-
2020	1.500.000 €	-	1.500.000 €
2021	-	-	-

En cas de divergences entre le texte français et le texte allemand des présentes décisions, seul le texte français fera foi.

Bei Abweichungen zwischen dem französischen und dem deutschen Text dieser Beschlüsse ist der französische Text maßgebend.

Florent DAUDRUY
Gérant / Geschäftsführer



3 MEDIA



3media

Annexe

31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 339 559 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un résultat déficitaire de 980 444 euros.

L'exercice a une durée de douze (12) mois, couvrant la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et en sont indissociables.

Faits marquants de l'exercice et événements post-clôtures :

- Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ce conflit. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.
- Le 26 avril 2023 Teleperformance a annoncé son intention de déposer une offre volontaire d'acquisition de l'intégralité des titres « Majorel Holding » Luxembourg qui contrôle la société. Cette situation n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2022.

SOMMAIRE

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4
3. PROVISIONS	5
4. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES.....	5
5. CALCUL DES CHARGES A PAYER POUR CONGES PAYES ET POUR GRATIFICATIONS	5
6. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	5
II. COMPLEMENT D’INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .	7
1. IMMOBILISATIONS.....	7
2. AMORTISSEMENTS	7
3. DEPRECIATIONS	8
4. ETAT DES CREANCES.....	8
5. ETAT DES DETTES	9
6. DISPONIBILITE	9
7. AFFECTATION DU RESULTAT	10
8. SUBVENTION D’EQUIPEMENT	10
9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	10
10. RESULTAT DE L’EXERCICE	11
A. VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITES	11
B. RESULTAT	11
C. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
11. VENTILATION DE L’IMPOT	12
12. SITUATION FISCALE DIFFEREE	12
13. INCIDENCE SUR LE RESULTAT ET LES CAPITAUX PROPRES DU A L’APPLICATION DE DISPOSITIONS FISCALES	12
14. VENTILATION DE L’EFFECTIF EN FIN D’EXERCICE	13
15. ENTREPRISES LIEES.....	13
16. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	14
17. HONORAIRES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES	14
18. ENGAGEMENTS RECIPROQUES	14
19. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	14
20. INTEGRATION FISCALE.....	14

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- ❑ Continuité d'exploitation,
- ❑ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ❑ Indépendance des exercices.

La méthode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société 3 MEDIA applique :

- depuis le 1^{er} janvier 2002 les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs. La première application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de l'exercice 2002,

- depuis le 1^{er} janvier 2005 les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en général 3 ans linéaires.

2. Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société applique la méthode d'amortissement par composants, à savoir que si dès l'origine, un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens, le plus généralement selon les méthodes suivantes :

- Agencements sur constructions: entre 3 et 15 ans, linéaire,
- Installations techniques : entre 1 et 10 ans, linéaire,
- Autres immobilisations : entre 3 et 10 ans, linéaire.

Les immobilisations financières : Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée quand la valeur d'usage des immobilisations financières, appréciée sur la base des capitaux propres et des perspectives de rentabilité estimées par la direction, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

3. Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les dépréciations jugées nécessaires sont pratiquées après examen de la composition des stocks à la clôture de l'exercice notamment au regard d'une éventuelle dégradation physique et de leur probabilité d'utilisation future.

4. Provisions

- Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. L'ensemble des créances fait l'objet d'un examen individualisé à la clôture de l'exercice. Les taux de dépréciation sont compris entre 50% et 100% du montant H.T. selon le niveau de risque estimé sur les dossiers concernés.

- Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

- Provisions pour engagement en matière de retraite: les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont inscrits au bilan sous forme de provision non déductible.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société 3 MEDIA a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 22 071.32€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres.

5. Conversion des dettes et créances en devises

Non significatif

6. Calcul des charges à payer pour congés payés et pour gratifications

Les provisions pour congés payés et gratifications sont calculées de façon individuelle.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notre mission est de proposer des solutions externalisées aux Grands Comptes à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies, et accompagner chaque moment clé de leur relation avec le consommateur. Nous mettons à disposition de nos clients notre capacité à combiner nos expertises

pour apporter une solution globale. Le chiffre d'affaires de notre société se décompose selon les trois expertises ci-dessous :

- Marketing Direct : mettre en œuvre et optimiser les campagnes de mailings et e-mailings en France et à l'international. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des quantités produites du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Centre d'appels : développer la relation avec le client à chaque contact. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Marketing Services : ce métier combine différentes dimensions de la relation client (marketing direct, centre d'appels, logistique) afin de gérer au quotidien des programmes relationnels à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Sauf mention particulière, les données ci-après sont exprimées en euros.

1. Immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres	796			796	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	829 725	19 373	1 869	847 230	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 996			12 996	
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	913 557	356 671	3 374	1 253 738	
Immobilisations financières	33 152	22 236	13 118	55 388	
TOTAL	1 790 227	398 280	18 362	2 170 147	

2. Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort.fin exercice
Immobilisations incorporelles	796			796
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	691 945	31 626	1 859	721 703
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 817	2 600		7 417
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	802 273	82 144	3 374	881 042
TOTAL	1 499 831	116 370	5 243	1 610 957

3. Dépréciations

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort. fin exercice
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Ainsi les immobilisations incorporelles sont dépréciées lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur brute. La valeur actuelle est déterminée par préférence au plus élevé de :

- La valeur d'usage basée sur la rentabilité et la perspective de développement
- La valeur vénale, celle-ci correspond au prix de cession net de frais.

Dans la pratique en l'absence de valeur de marché déterminable, la valeur d'usage est celle qui le plus souvent utilisée.

4. Etat des créances

	Montant brut fin ex.	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 000	1 000	
Autres immobilisations financières	54 388		54 388
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 348 189	2 348 189	
Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie (prov. pr dépréciation antérieure :)			
Personnel et comptes rattachés	53 453	53 453	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 420	83 420	
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	191 440	191 440	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	85 524	85 524	
Divers	2 577	2 577	
Groupes et associés	1 694 854	1 694 854	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	125 917	125 917	
Charges constatées d'avance	195 996	195 996	
TOTAUX	4 835 757	4 781 369	51 388
Prêts accordés au cours de l'exercice	1 000		
Prêts remboursés au cours de l'exercice			

Créances représentées par des effets de commerce

Les effets à recevoir s'élèvent à 0 K€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatés d'avance s'élèvent à 195 996 € et sont composés de frais de société d'intérim, de loyer, d'assurance et d'honoraires.

5. Etat des dettes

	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	24 710	24 710		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 531 641	1 531 641		
Personnel et comptes rattachés	1 460 880	1 460 880		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 052 065	1 052 065		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	634 741	634 741		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	191 229	191 229		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 590	24 590		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 616	2 616		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 922 472	4 922 472		
Emprunts utilisés au cours de l'ex.				
Emprunts remboursés au cours de l'ex.				

Charges à payer rattachées aux postes de dettes (en €)

- Factures non parvenus (inclues immobilisations) : 626 122
- Provision pour Congés payés : 1 216 552
- Autres charges de personnel : 733 127
- Impôts et taxes : 153 157

Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs, effet à payer : NEANT

Produits constatés d'avance

NEANT

6. Disponibilité

Les disponibilités s'élèvent à 0 K€. La société est intégrée dans un cash pooling.

7. Affectation du résultat

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	N-1	Augm .	Dividende	Affectation résultat	Autre	N
ORIGINES						
Capital social	50 000					50 000
Réserve légale	5 000					5 000
Autres réserves	206 975					206 975
Report à nouveau	22 071			(1 147 010)		(1 124 939)
Résultat de l'exercice	(1 147 010)	0	0	1 147 010	980 444	980 444
Subvention d'investissement et amortissements dérogatoires						
TOTAL	(862 963)			0	980 444	117 481

Le capital social se compose de 50 parts de 100 € chacune.

8. Subvention d'équipement

NEANT

9. Provisions pour risques et charges

	N-1	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	N
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provision pour pensions et obligation similaires*	313 046	18 741	122 107		209 680
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	54 842	62 000	26 915		89 927
TOTAL	367 888	80 741	149 022		299 607

Provision pour indemnité de départ à la retraite : Elle est calculée individuellement conformément à la nouvelle recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24 % pour les agents de maîtrise et 13 % pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4.10 %.

Provision pour médaille du travail : Elle est calculée individuellement en tenant compte de la probabilité estimée que chaque salarié restera dans la société jusqu'à l'âge de la retraite. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24% pour les agents de maîtrise et 13% pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4,10 %.

Provision pour litiges commerciaux : elle est évaluée sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

Provision pour restructuration : une provision a été comptabilisée dans le cadre du projet de regroupement

10. Résultat de l'exercice

a. Ventilation du chiffre d'affaires par activités

En vertu du décret comptable, Art.24-21 et du PCG art.531-2, point 15, il est fait mention ici de la ventilation du chiffre d'affaires, en fonction des activités de la société. Suit donc ici, une information « segmentée ».

ACTIVITE	France	Export	Total
Marketing Direct Marketing Services Centre d'appels Autres	22 849 390		22 849 390
Total	22 849 390		22 849 390

b. Résultat

Avant prise en compte des charges et produits exceptionnels de l'exercice, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôt sont respectivement de € 973 797 et de € 978 999

c. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 0 € correspond principalement à :

11. Ventilation de l'impôt

Résultat		Impôt			Résultat net	
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant (y/c participation)	978 999	244 750	884 630	0		978 999
Exceptionnel	0					0
Crédit impôt						1 445
	978 999	244 750	884 630	0		980 443

12. Situation fiscale différée

L'information porte sur l'indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôts et le traitement comptable de produits ou de charges, de ceux dont la réalisation est éventuelle (Décret 2007-431 du 25/03/2007, art.24-24). Il est fait application du taux en vigueur à la clôture de l'exercice (CNC, avis 97C du 12 septembre 1997).

Ainsi, au 31/12/2022, la situation fiscale différée, s'établit comme suit (en €) :

RUBRIQUES	BASE	IS (25.83%)
<u>Impôt différé actif :</u>		
ORGANIC	6 092	1 574
IDR	209 680	54 160
Autres provisions pour risque		
Dépréciation stock		
IFRS 9		
Déficit fiscal		
Créance fiscale latente ou différée		

13. Incidence sur le résultat et les capitaux propres du à l'application de dispositions fiscales

RAS

14. Ventilation de l'effectif en fin d'exercice

CATEGORIES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRES	6		6
AGENTS DE MAITRISE	10	16	26
EMPLOYES	228	533	761
OTA			
TOTAL PAR CATEGORIES	244	549	793

La mise à disposition du personnel de la société s'élève à 0€ au 31/12/2022.

15. Entreprises liées

Créances :

- Clients et comptes rattachés : 2 347 037
- Compte courant d'impôt : 88 485
- Compte Courant de trésorerie : 1 606 368
-

Dettes :

- Fournisseurs et comptes rattachés : 290 094
- Charges Financières : 14 266
- Produits Financiers : 9 064

La rémunération du compte courant Groupe s'est faite selon les modalités ci-dessous :

- Position de trésorerie excédentaire : Euribor 3 mois – 0,125 pt,
- Position de trésorerie débitrice : Euribor 3 mois + 1,50 pt

Les transactions effectuées par 3 MEDIA avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

16. Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

17. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Bertelsmann.

18. Engagements réciproques

Néant

19. Identité de la société mère consolidante

Notre société est consolidée par le groupe :

BERTELSMANN SE & Co. KGaA (Allemagne) par intégration globale
270, Carl Bertelsmann Strasse
33311 GUTERSLOH

20. Intégration fiscale

Notre société est liée à ACR France SARL Siret 844 237 354 par une convention d'intégration fiscale signée en date du 01 Janvier 2019 avec pour premier exercice d'intégration l'année civile 2019.

Notre société supporte une éventuelle charge correspondant à l'impôt sur les sociétés, aux taxes additionnelles à cet impôt (ci-après dénommés IS) et à l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) ainsi que les pénalités et intérêts éventuellement dus au titre de cet impôt, calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'IS réalisées par le groupe d'intégration fiscale et liées aux déficits et moins-values de notre société seront acquises à la société ACR France SARL

Le montant des déficits reportables et disponibles s'élève pour l'entité 3 MEDIA à 498 550 €.